



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Réservation d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » par des particuliers

Coordonnées du Prestataire :

- Base de Loisirs Camping - Parc Résidentiel de Loisirs La Forêt - Aquamonts
- Commune de Saint Pierre de Trivisy
- Camping et PRL municipaux
- N° SIRET : 218 102 671 00086
- 81330 Saint Pierre de Trivisy
- Office de Tourisme (réservation/contrat) 05 63 50 48 69 contact@sidobretourisme.fr
- Mairie (administration) 05 63 50 42 17 communedestpierredetrivisy@wanadoo.fr

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : Achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Emplacement pour tente, caravane et chalets bois.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping et PRL La Forêt, exploité par la commune de Saint Pierre de Trivisy, aux clients, sur son site Internet www.stpierredetrivisy.fr ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services : l'Office de Tourisme intercommunal Sidobre Vals et Plateaux. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir (mobil-homes) qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.stpierredetrivisy.fr ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

Bureau d'information Touristique Sidobre Vals et Plateaux

14, place du 19 mars 1962

81330 Saint Pierre de Trivisy

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.stpierredetrivisy.fr , soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

2.1 CONDITIONS DE RÉSERVATION

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander.

Le client a la possibilité de faire sa réservation en ligne, par téléphone ou par courrier, à partir de la présentation des emplacements, des hébergements et des prestations proposés sur les sites <https://www.stpierredetrivisy.fr>

et <https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=stpierretrivisy81&PHPSESSID=q90gc2liirqk7j1kfohumjhuq0>

Suite à sa réservation, le CLIENT recevra une confirmation par courrier électronique ou postal contenant le détail de son SEJOUR (contenu des prestations, dates et durée, prix et modalités de règlement).

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services.

Toute réservation doit respecter les engagements et paiements précisés aux articles 3, 4 et 5 ainsi que l'ensemble du présent document.

2.2 CONDITIONS SPÉCIALES DE RÉSERVATION SUR SITE internet

Concernant les réservations sur le SITE WEB, pour que la commande soit validée, le CLIENT devra, après en avoir pris préalablement connaissance, accepter en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes Conditions Générales et valider son paiement.

Signature électronique applicable à la vente en ligne : La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du client et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord du client :

- exigibilité des sommes dues au titre de la réservation,
- signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter nos services de réservation au +33 (0)5 63 50 48 69.

Toute Commande passée sur les sites internet <https://www.stpierredetrivisy.fr> et <https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=stpierretrivisy81&PHPSESSID=q90gc2liirqk7j1kfohumjhuq0> constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur les sites internet www.stpierredetrivisy.fr t <https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=stpierredetrivisy81&PHPSESSID=q90gc2liirqk7j1kfohumjhuq0> , ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.stpierredetrivisy.fr et <https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=stpierredetrivisy81&PHPSESSID=q90gc2liirqk7j1kfohumjhuq0> ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur les sites internet www.stpierredetrivisy.fr et <https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=stpierredetrivisy81&PHPSESSID=q90gc2liirqk7j1kfohumjhuq0> , dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Ils ne comprennent pas les frais de traitement (frais de dossier) et de gestion, qui sont facturés en supplément, dans les conditions indiquées sur les sites internet www.stpierredetrivisy.fr et <https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=stpierredetrivisy81&PHPSESSID=q90gc2liirqk7j1kfohumjhuq0> ou dans les informations (courrier, mail, ...) communiquées préalablement au Client, et calculés préalablement à la passation de la Commande.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune / communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et est variable en fonction des destinations. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client.

Un acompte correspondant à 25 % du prix total de la fourniture des Services commandés pour les chalets (montant total de la location, les frais de dossiers, ainsi que l'intégralité des prestations annexes si souscrites) et à un forfait de 35€ pour les emplacements est exigé lors de la passation de la commande par le Client (. Il devra être réglé dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Il sera déduit du montant total de la commande.

Il ne fera l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire en cas d'annulation du séjour du fait du Client (sauf cas prévus par l'article 6.4 des présentes conditions générales).

Le solde du séjour devra être intégralement réglé 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location) exception faite des réservations de dernière minute. Pour ces dernière le paiement intégral devra être effectué au moment de la réservation.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client sans quoi le séjour sera annulé.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'hébergement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 10 heures le jour du départ.

L'emplacement pourra être occupé à partir de 14 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 12 heures le jour du départ.

Dans les cas de mesures sanitaires demandées par le gouvernement, le prestataire se réserve le droit de demander tout justificatif, au vue des directives nationales. En cas de non présentation des justificatifs, le prestataire devra refuser l'accès aux prestations (hébergements, services).

Le solde du séjour devra être intégralement réglé :

- 30 jours avant la date d'arrivée (sous peine d'annulation de cette location)
- si la réservation est de dernière minute (moins de 30 jours avant l'arrivée) le solde du séjour devra être réglé le jour de la réservation
- ou le jour de l'arrivée pour les réservations sur place (sous réserve de disponibilité).

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 80 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 330 € (80€ si la location n'est pas rendue propre et 250€ si dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires) est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location (dans le respect des jours et horaires prévus) sous déduction éventuelle des frais de remise en état.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Toute personne qui ne pourra s'acquitter, à l'arrivée, des sommes de caution pourra se voir refuser l'entrée de la location.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas pour des dates à une période de tarification majorée mais il n'y aura pas de remboursement en cas d'indisponibilité ou de décalage sur une période de tarification minorée.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré du client ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

6.3.1 Du fait de l'acheteur

En cas de non présentation sur le camping dans un délai de 48 h à compter du début de séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de l'arrivée du Client, le Camping disposera de l'emplacement ou de l'hébergement locatif.

En cas d'annulation pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure (hospitalisation, décès, accident ou maladie grave des personnes nommées au contrat de location), l'acompte versé à la Réservation, tel que défini à l'article 4 - **CONDITIONS DE PAIEMENT** des présentes Conditions Générales de Vente sera de plein droit acquis au Prestataire, à titre d'indemnité, et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

Dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion (article 3) resteront acquis au Prestataire.

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception, adressé à notre centrale de réservation, à l'adresse suivante : Office de Tourisme Intercommunal Sidobre Vals et Plateaux – 14, place du 19 mars 1962 – 81330 Saint Pierre de Trivisy ou par l'envoi d'un email à l'adresse : contact@sidobretourisme.fr

Celle-ci ne prendra effet qu'à compter de la date de réception dudit courrier ou du mail.

Pour l'annulation d'un hébergement locatif ou d'un emplacement :

- plus de 30 jours avant la date de début de séjour :

Le prestataire conserve 25% du montant total de la location et les frais de dossiers.

En cas de non utilisation des coffrets cadeaux dans les délais indiqués, la contre-valeur du coffret cadeau restera acquise au prestataire.

- moins de 30 jours avant la date de début de séjour : le prestataire conserve la totalité du montant du séjour.

6.3.2 Du fait du prestataire

- Avant l'arrivée : lorsqu'une annulation intervient du fait du prestataire, alors que le séjour a fait l'objet d'une réservation ferme, pour des motifs de cas de force majeure : climatiques, fermeture administrative totale, risque sur le plan sécuritaire, le Client sera averti par lettre recommandée ou par mail s'il en dispose, puis remboursé intégralement à concurrence des sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. Dans la mesure du possible et dans les limites des séjours, périodes, produits et destinations disponibles, le prestataire proposera, si le Client le souhaite, des solutions alternatives : report du séjour.

- Pendant le séjour : lorsque le séjour est interrompu du fait du prestataire pour des cas de force majeure: climatiques, fermeture administrative totale, risque sur le plan sécuritaire, la direction du Camping établit un courrier qui sera remis en main propre au Client attestant que son séjour a été écourté. Le client sera remboursé prorata temporis des jours non consommés.

6.4. ANNULATION EN CAS DE PANDÉMIE

6.4.1. En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Prestataire, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement.

Le Prestataire ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

6.4.2. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, toute annulation du séjour dûment justifiée par le fait que le Client serait atteint par la COVID 19 (infection) ou autre infection considérée comme relevant d'une pandémie, ou serait identifié comme cas contact, et que cette situation remettrait en cause sa participation au séjour aux dates prévues, sous réserve de la présentation d'un justificatif médical, donnera lieu :

- au remboursement des sommes versées
- OU à la délivrance d'un avoir équivalent aux sommes versées par le client

Dans tous les cas, le Client devra impérativement justifier de l'événement le rendant éligible à ce droit à annulation.

6.4.3. Par dérogation aux dispositions de l'article **6.3 ANNULATION**, dans l'hypothèse où le Client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Prestataire :

- émettra un avoir correspondant aux sommes versées par le Client. Cet avoir sera non remboursable et non cessible.
- **OU** : donnera lieu au remboursement des sommes payées d'avance.

ARTICLE 7 - OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début du séjour.

7.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres, dans la limite de 2 animaux par location. Les propriétaires d'animaux, lors de la réservation doivent présenter la carte d'identité de l'animal et son carnet de vaccination (vaccination contre la rage obligatoire). Ne sont pas admis les chiens de catégorie 1 et 2 ainsi que les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

Un supplément par jour et par animal vous sera demandé.

7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible dans toutes les locations.

ARTICLE 8 - OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE - GARANTIE

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet <https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=stpierretrivisy81&PHPSESSID=q90gc2liirqk7j1kfohumjhuq0> du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 – PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Le Prestataire, rédacteur des présentes, met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

- Soit l'intérêt légitime poursuivi par le Prestataire lorsqu' il /elle poursuit les finalités suivantes :
 - la prospection
 - la gestion de la relation avec ses clients et prospects,
 - l'organisation, l'inscription et l'invitation à des événements du Prestataire,
 - le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients,
 - la rédaction d'actes pour le compte de ses clients.
- Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :
 - la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
 - la facturation,
 - la comptabilité.

Le Prestataire ne conserve les données que pour la durée nécessaire aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec Le Prestataire. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les données des prospects sont conservées pendant une durée de 3 ans si aucune participation ou inscription aux événements du Prestataire n'a eu lieu.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du Prestataire.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

Les personnes concernées par les traitements mis en œuvre disposent également d'un droit de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à leur situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel ayant comme base juridique l'intérêt légitime du Prestataire, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Elles disposent également du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont elles entendent que soient exercés, après leur décès, les droits mentionnés ci-dessus

- par courrier électronique à l'adresse suivante : Adresse électronique
- ou par courrier postal à l'adresse suivante : Nom, prénom Dénomination sociale Adresse postale accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.stpierredetrivisy.fr est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

ARTICLE 14 - INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur les sites Internet www.stpierredetrivisy.fr et <https://thelisresa.webcamp.fr/?camping=stpierretrivisy81&PHPSESSID=q90gc2liirqk7j1kfohumjhuq0> emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.